

de Marquette (M. Crerar), sur ce point, aient été sérieusement critiquées dans cette Chambre. Apparemment, mon honorable ami n'a pas lu le rapport de la Commission des vivres de 1918, dans lequel est traitée à fond cette même question qu'il vient de soulever. Le rapport publie une liste comparative des prix de plusieurs articles de première nécessité dans l'un et dans l'autre pays. L'annexe IX du rapport de la Commission des vivres a été publiée sous l'autorité de l'ex-ministre (M. Crerar) qui l'a soumis au Gouverneur général le 1er janvier

1919, comme résultat des travaux de la commission agissant sous la direction du ministre de l'Agriculture. Ce rapport contient le passage suivant:

Prix de détail des denrées principales, au Canada et aux Etats-Unis, le 15 septembre 1918.

Le tableau suivant donne le prix moyen des denrées principales dans soixante villes canadiennes et quarante villes américaines; il a été préparé d'après les données fournies par le ministère du Travail dans les deux pays et calculé d'après les quantités consommées hebdomadairement par une famille moyenne:

	60 villes canadiennes.	40 villes américaines.
Pain.	15 liv. \$ 1-170	\$ 1-485
Farine.	10 " 0-680	0-680
Beurre.	3 " 1-486	1-776
Lait.	6 pintes. 0-744	1-029 (mesure impériale)
Fromage.	2 liv. 0-643	0-720
Œufs.	2 douz. 1-065	1-172
Bacon.	1 liv. 0-511	0-562
Bœuf.	4 " 1-363	1-426
Côtelettes de porc.	1 " 0-403	0-461
Pommes de terre.	2 pecks. 0-707	0-702 (mesure impériale)
Haricots (secs).	1 liv. 0-169	0-169
Riz.	2 " 0-238	0-274
Thé.	1/2 " 0-303	0-332
Café.	1/2 " 0-114	0-076
Sucre.	4 " 0-472	0-384
Saindoux.	2 " 0-740	0-672
Pruneaux.	1 " 0-183	0-174
	\$10-991	\$12-094

La note suivante est annexée au tableau:

Dans la liste comparative ci-dessus, cinq denrées sur les dix-sept, se vendent un peu moins cher aux Etats-Unis qu'au Canada—le saindoux, le café, les pommes de terre, le sucre et les pruneaux. Les prix du café, du sucre et des pruneaux sont naturellement plus bas aux Etats-Unis qu'au Canada, ce dernier pays étant plus éloigné de la source d'approvisionnement. Les Etats-Unis sont un des pays qui produisent le plus de saindoux.

Mon honorable ami se plaint de ce que le tribunal du commerce ne se soit pas mis à l'œuvre plus tôt et reproche à un des membres du tribunal (M. O'Connor) d'être allé à Washington. Je considère que M. O'Connor a agi très sagement en allant à Washington ou dans toute autre ville où il pouvait espérer obtenir des renseignements utiles dans l'exécution de ses nouveaux devoirs.

L'honorable chef de l'opposition ne se lasse jamais de répéter certaines phrases qui n'existent que dans son imagination pour prouver que le parti conservateur, en 1911, répudiait tout échange commercial avec les Américains. Pour ma part je n'ai jamais rien dit de semblable et il n'est pas à ma connaissance que de pareilles phrases aient été employées par des membres impor-

[Le très hon. sir Robert Borden.]

tants du parti. Dans la circonstance en question l'attitude du parti conservateur fut déterminée par des raisons qu'il serait oiseux de discuter en ce moment, mais mon honorable ami se montre inférieur à lui-même en se laissant ainsi emporter par son imagination.

M. BUREAU: N'était-ce pas votre cri de guerre en 1911?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Je viens d'exposer les faits et mon honorable ami est complètement dans l'erreur. Son imagination est encore plus vive que celle du chef de l'opposition et je lui conseillerais de ne rien épargner pour la maintenir dans des limites raisonnables.

M. BUREAU: J'ai une excellente mémoire qui me rend de grands services.

M. ROBB: L'honorable premier ministre me permet-il de lui demander si la phrase en question ne constituait pas la devise adoptée par le "Star" de Montréal?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: J'ignore si le "Star" de Montréal a adopté cette devise. S'il l'a fait, mon honorable ami voudra bien s'adresser aux éditeurs de ce journal et discuter la question avec eux.